

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

De quoi parlons-nous ?

Il s'agit de la répartition des activités économiques au sein de notre territoire d'études, l'aire métropolitaine de Toulouse, et de son évolution au cours des prochaines décennies.



HISTORIQUE

L'évolution de l'implantation géographique des entreprises dans cette région montre une transition progressive vers une structure économique polycentrique, où Toulouse reste centrale mais où les villes moyennes environnantes jouent un rôle de plus en plus important dans le dynamisme économique régional.

Jusqu'au XIXe siècle, Toulouse est un centre économique régional, avec une activité concentrée dans l'artisanat, le commerce et l'agriculture. Les entreprises sont principalement installées dans le centre-ville et le long de la Garonne, qui joue un rôle clé dans le transport des marchandises. Les villes environnantes sont également des centres économiques locaux, principalement tournés vers l'agriculture et l'artisanat, avec une influence limitée en dehors de leur propre région. Dans les années 1930, l'industrie aéronautique commence à se développer autour de Toulouse, avec la création d'usines et d'installations militaires. Cette tendance s'accroît après la Seconde Guerre mondiale avec l'implantation

d'entreprises comme Sud-Aviation (devenue plus tard Airbus) à Blagnac et Saint-Martin-du-Touch. Le développement de l'industrie aéronautique à Toulouse a un impact régional, attirant des sous-traitants et des entreprises liées à ce secteur dans les villes environnantes. Cependant, Toulouse reste le cœur de ce développement, avec peu de décentralisation vers les villes moyennes à cette époque.

De 1960 à 1990, face à la croissance rapide, Toulouse voit l'émergence de nouvelles zones industrielles et technologiques en périphérie, comme le parc d'activités de Colomiers et la technopole de Labège-Innopole (devenu Enova), qui attirent des entreprises dans les domaines de l'informatique, de la recherche, et des services. Les villes moyennes commencent à bénéficier des politiques de décentralisation industrielle. Elles voient la création de zones industrielles pour attirer des entreprises cherchant à éviter les coûts plus élevés de Toulouse.

De 1990 à 2010, Toulouse renforce sa position en tant que pôle mondial de l'aéronautique et du spatial, avec une concentration croissante d'entreprises dans ces secteurs autour de Blagnac, Colomiers, et la Cité de l'Espace. De plus, de nouvelles zones économiques, comme Toulouse Aerospace, voient le jour pour accueillir des entreprises innovantes. Les villes moyennes continuent de se diversifier économiquement. L'évolution de l'implantation géographique des entreprises dans l'agglomération toulousaine et ses villes moyennes environnantes illustre la transition d'une économie centrée sur une ville principale à une dynamique régionale plus intégrée.

Toulouse, en tant que métropole régionale, reste le moteur principal, mais les villes moyennes jouent un rôle de plus en plus important dans le développement économique global, bénéficiant des retombées de la croissance de Toulouse tout en développant leurs propres spécialisations économiques. Cette évolution est marquée par une complémentarité croissante entre Toulouse et les villes moyennes, renforcée par des politiques de décentralisation, des infrastructures de transport améliorées, et une attention accrue à la durabilité et à l'intégration régionale.

SITUATION ACTUELLE



Les activités économiques sont concentrées dans les grandes métropoles françaises, l'emploi y croît plus rapidement qu'ailleurs, ce qui accentue cette concentration. Elles polarisent des fonctions de commandement et sont rassemblées dans une proximité géographique qui favorise les « effets d'agglomération », c'est-à-dire les gains de productivité offerts

par la proximité physique des entreprises les unes avec les autres, en profitant généralement d'une bonne accessibilité. Les villes petites et moyennes sont en retrait car elles ont un portefeuille d'activités moins porteur y compris en termes d'emplois avec des effets de concurrence importants (ouvriers, employés, ...). Les entreprises trop éloignées peinent à recruter.

QUALIFICATION DU FACTEUR



Tendance lourde

Tendance émergente

Signal faible

MATURITÉ DU FACTEUR



Naissant

Croissant

À maturité

Déclin

Disparition

MAÎTRISE DU FACTEUR PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE



Ce facteur est maîtrisable par les acteurs du territoire qui peuvent mettre en œuvre des politiques d'attractivité à destination des entreprises (foncier, fiscalité, etc.). Les échanges interterritoriaux entre collectivités de l'aire métropolitaine favorisent également le dialogue sur les opportunités conjointes de développement économique en s'appuyant sur la complémentarité des écosystèmes et des compétences économiques.

La contractualisation est un exemple d'outil permettant la formalisation de ces échanges fertiles. Le facteur renvoie également à des enjeux nationaux avec les logiques de concurrence et les acteurs publics ou privés qui décident de l'implantation d'entreprises « de pointe » sur certains territoires (ex : aéronautique et spatial à Toulouse).



IMPACT DU FACTEUR SUR LE MODÈLE TERRITORIAL

Les entreprises ont un impact sur l'aménagement des infrastructures, l'organisation des sites économiques, mais également sur la répartition géographique de la population active. Le montant des investissements des entreprises, les dépenses

réalisées dans le territoire, la masse salariale, les collaborations avec la sphère académique, les partenariats éducatifs et les contributions fiscales sont autant d'indicateurs pour mesurer cet impact.



IMPACT DU MODÈLE TERRITORIAL SUR LE FACTEUR

Les territoires représentent de véritables facteurs de compétitivité pour les entreprises. La création et la valorisation des différents sites économiques, la mise à disposition de ressources telles que le foncier, les réseaux

(eau, électricité, très haut débit, ...), ou d'une offre performante de transport en commun et l'activation du levier fiscal sont quelques exemples des impacts potentiels du modèle territorial sur le facteur.



HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION

HYPOTHÈSE 1 : métropolisation renforcée et déclin relatif des villes moyennes.

- Toulouse continue de s'affirmer comme un pôle économique majeur à l'échelle européenne, voire mondiale. L'agglomération devient un hub hyperconnecté grâce à des technologies avancées de transport et des infrastructures numériques de pointe (réseaux 6G ou 7G, internet des objets à grande échelle). Les entreprises, particulièrement dans les secteurs de l'aéronautique, du spatial, et des technologies de l'information, continuent de se concentrer dans la métropole toulousaine, attirées par la densité d'infrastructures, la proximité des centres de recherche et une main-d'œuvre hautement qualifiée.
- Périphérie urbaine densifiée : la périphérie toulousaine, comprenant des communes comme Blagnac, Colomiers, et Labège, voit une densification accrue. Des quartiers d'affaires verticaux, intégrant bureaux, espaces résidentiels, et services, se développent autour des principales infrastructures de transport. La frontière entre travail et domicile devient floue, avec l'émergence de « villes intelligentes » où les entreprises et les résidents coexistent dans des environnements interconnectés.
- Déclin relatif des villes moyennes : les villes moyennes autour de Toulouse subissent une pression démographique et économique en raison de l'attraction exercée par la métropole. Certaines, moins connectées ou diversifiées économiquement, pourraient voir une diminution de leur importance économique, devenant principalement des villes-dortoirs ou des destinations de tourisme résidentiel. Seules les villes moyennes ayant su se spécialiser dans des niches technologiques ou culturelles parviennent à maintenir une certaine autonomie économique.

HYPOTHÈSE 2 : polycentrisme régional, équilibre entre Toulouse et les villes moyennes.

- A 2070, l'agglomération toulousaine et les villes moyennes environnantes évoluent vers un modèle polycentrique, où plusieurs centres urbains coexistent et se complètent économiquement. La croissance démographique et économique de Toulouse est maîtrisée pour éviter une congestion excessive, tandis que les villes moyennes

comme Montauban, Albi, Castres, et Auch deviennent des pôles de développement à part entière, spécialisés dans des secteurs complémentaires (agro-industrie, énergies renouvelables, biotechnologies, etc.).

- Réseau de transport régional optimisé : un système de transport régional très efficace, basé sur des trains à grande vitesse, des transports en commun autonomes, et des infrastructures partagées de mobilité douce, permet une circulation fluide des personnes et des biens entre les différentes villes du réseau. Les entreprises s'installent dans ces différentes villes en fonction

de leurs besoins spécifiques (proximité des ressources, coût du foncier, qualité de vie), créant ainsi un tissu économique diversifié et résilient.

- Développement durable et « écorégions » : les villes moyennes se transforment en « écorégions », avec des politiques urbanistiques axées sur la durabilité. Chaque ville développe des parcs industriels et technologiques spécialisés, alimentés par des énergies renouvelables locales (solaire, éolien, biomasse). L'agriculture urbaine et les circuits courts alimentaires renforcent l'autonomie alimentaire de la région.

HYPOTHÈSE 3 : **déconcentration et résilience locale, déplacement des entreprises vers les villes moyennes et les zones rurales.**

- **Éclatement du modèle centralisé** : sous l'effet de crises globales (changement climatique, crises énergétiques, pandémies), les entreprises cherchent à se décentraliser pour réduire leur vulnérabilité. Dans ce scénario, l'agglomération toulousaine voit un désengorgement progressif, les entreprises se déplaçant vers les villes moyennes et les zones rurales pour bénéficier d'une plus grande résilience face aux crises.
- **Réseaux locaux et économie circulaire** : les villes moyennes se réinventent comme des pôles autonomes, organisés en réseaux locaux interconnectés, favorisant une économie circulaire où les ressources sont partagées et recyclées à l'échelle régionale. Des entreprises se spécialisent dans des technologies de pointe adaptées aux besoins locaux (impression 3D, micro-industries, technologies agricoles avancées), favorisant une production locale décentralisée.
- **Toulouse, une ville de services et de culture** : Toulouse évolue vers une économie axée sur les services, la culture, et l'éducation, tout en réduisant sa densité industrielle. Les secteurs de la formation, de la recherche, et de l'innovation sociale dominant, avec une population moins concentrée mais plus mobile, favorisant une qualité de vie élevée et un environnement urbain plus vert.
- **Villages connectés et relocalisation** : de nombreuses petites communes autour des villes moyennes deviennent des « villages connectés », bénéficiant des avancées numériques pour attirer des entreprises et des populations qui cherchent une meilleure qualité de vie. Ces villages jouent un rôle crucial dans la production agricole et la gestion des ressources naturelles, participant ainsi à une économie locale robuste et diversifiée.

RESSOURCES



- Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires – Occitanie 2040 Région Occitanie, 2022
- Territoires et transitions : enjeux économiques Cahier N°2 de l'Observatoire des territoires, 2022
- Accélérer le rebond économique des territoires Rapport au 1er ministre de Jean-Noël Barrot avec la participation de l'Inspection Générale des Finances, Conseil général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies, 2021
- Les métropoles : apports et limites pour les territoires Rapport du CESE, 2019
- Dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants Note d'analyse de France Stratégie, 2017
- La revanche des villes moyennes, vraiment ? Note d'analyse France Stratégie, 2022
- Les villes moyennes, un pilier durable de l'aménagement des territoires ? Note d'analyse France Stratégie, 2022
- Dépasser le modèle métropolitain, pour des politiques d'aménagement attentives à l'histoire et aux particularités des territoires Olivier Bouba-Olga, Métropolitiques, 2022